

CTPL DU 20 JUIN 2006 UN ORDRE DU JOUR CHARGE !!!

Rapport d'activité 2005,
Actualité sur les projets de spécialisation
On est très bons, mais on peut mieux faire...
... avec une baisse de moyens

Le CTPL s'est tenu le 20 juin dans un contexte particulier, après la publication du mouvement de mutations d'un volume dramatiquement bas. Selon le TPG, il ne s'agit que d'un accident dû à la fermeture de la redevance !!!! Serait-il le seul à ne pas avoir appris les suppressions d'emplois prévues l'année prochaine ? Nous pouvons malheureusement prévoir que cet «accident» va se renouveler très souvent à l'avenir !

Sur les restructurations et spécialisations en cours dans le département, il nous a rappelé que tous ces changements allaient améliorer le sort de l'usager. Nous ne devons pas avoir la même conception de l'usager, car il va être obligé de se déplacer plus et/ou d'aller dans deux trésoreries au lieu d'une !!!

Pour terminer, le TPG est bel et bien au courant des suppressions d'emplois car c'est un mal nécessaire au vu de la situation budgétaire du pays !!! Les réformes en cours et la mise en route des applicatifs comme Hélios (!) entraînent des gains de productivité et donc ces suppressions s'expliquent tout à fait.

Nous voilà rassurés !!! Il serait temps que notre Direction fasse une immersion dans les postes ou services pour connaître les réelles conditions de travail des agents !!!

Les emplois ne sont considérés que comme une variable d'ajustement comptable.

Non, les emplois publics ne doivent pas constituer une variable d'ajustement pour des choix économiques parfaitement contestables. Les effectifs de fonctionnaires doivent être regardés à l'aune du service public que l'on veut rendre à la population toute entière.

Et, dans cette perspective qui est la seule qui vaille, la CGT réaffirme qu'il n'y a pas trop d'emplois au budget de l'Etat.

RAPPORT D'ACTIVITE DU DEPARTEMENT



Le rapport d'activité analyse tous les résultats obtenus l'année passée dans les différentes missions du Trésor (Recouvrement - Comptabilité - Dépenses de l'Etat - Secteur Public Local), les activités « autres » du réseau (Epargne, CDC, etc...) et les moyens alloués en personnels et la formation continue du département.

Tous les objectifs induits par le Contrat Pluriannuel de Performance (CPP) ont été réalisés sauf 1, le nombre de conventions B2/Noémie (Hôpital) mises en place.

- ♦ **Recouvrement** : C'est un des points forts du département avec un taux net supérieur à 99%. Le programme PVFI (« Pour Vous Faciliter l'Impôt ») est porteur également de bons résultats grâce à un bon pilotage dans le département. Comme nous l'avions dit dans un précédent compte-rendu de CTPL, la Direction Locale a décidé d'améliorer la qualité de l'accueil téléphonique

en 2005 en équipant 7 postes comptables (matériel et formation) . L'accompagnement se poursuit a posteriori. 6 Postes seront concernés dans l'année. Dans le cadre de PVFI, des comités locaux d'usagers se sont également réunis en 2005. La CGT a demandé à en avoir la composition et les comptes-rendus. La Direction nous a signalé qu'elle était prête à nous fournir la liste des membres de ces comités (un, pour les entreprises et un, pour les particuliers). Quant aux compte rendus, rien n'était moins sûr, car ils sont destinés aux partenaires. La CGT estime pourtant très important de connaître la teneur de ces réunions. Affaire à suivre, donc...

- ◆ La TP Amendes va être également équipée d'un nouveau standard téléphonique déconnecté du Centre Administratif Départemental (CAD) afin de « professionnaliser » l'accueil téléphonique et de décharger le secrétariat de la TG des appels pour la TP. Cela permettra aussi à la TP d'avoir plus de lignes téléphoniques pour pouvoir prendre plus d'appels. Si cet aménagement est une bonne chose, la CGT a toutefois demandé s'il y a la possibilité d'avoir un système d'autocommutateur commun (dispositif pour pouvoir passer une communication directement) entre la TG, notamment le service RPDA et le poste comme cela se fait à Colombes entre le CDI et la TP. Apparemment, cela semble compliqué actuellement... La CGT souhaite toutefois qu'une solution soit trouvée pour l'utilisateur...
- ◆ La CGT a demandé également dans quelles mesures les services de la redevance ont été impactés par l'adossement de la redevance par la TH. En effet, les services d'assiette ont plus été submergés que les services de contrôle.
- ◆ La Direction a également fait un point sur la réorganisation de la division Recouvrement de la TG. Cette division est désormais scindée en 2 :
 - Les services Redevance et RPDA sont sous la houlette de Mme VIEILLE. A ce propos, le service de la Redevance va quitter ses locaux pour venir à la TG au 2ème étage (à la place du service SATELIT, qui va prendre les locaux du Service Liaison Recouvrement).
 - Le service SLR n'existera plus en tant que tel et fusionnera au 1er juillet avec le service RID. Le chef de division sera une nouvelle arrivante RP dans le département, Mme GINOUVIER. Les agents du futur-ex SLR seront relogés au 11ème étage de la TG. Sur les 8 agents du SLR, il ne doit en rester que 5 : un devrait aller au RPDA ; un autre, dans un poste du Sud du département et le 3ème, c'est à voir. La Chef de service, quant à elle, va à Meudon en tant qu'adjointe.
 - Un cellule dirigée par M. GUYOT-GAMBARD s'occupera des procédures collectives (surendettement, RJ/LJ, pétitions).

- ◆ **Dépense** : La Direction relève une amélioration des résultats sur le délai global de paiement et pour 2006, demande à ce que les dépenses prévues par le CHD soient bien visées.

- ◆ **Comptabilité** : Là aussi, les résultats sont en progression grâce notamment à la mise en place de la CQC (cellule qualité comptable), même évolution favorable pour les CIP (comptes d'imputation provisoire).

- ◆ **Secteur Public Local** : Ce secteur est complexe vu la multiplicité des ordonnateurs et du système d'information qui n'est pas homogène. Ce secteur aura pour rôle en 2006 de renforcer les capacités techniques de pilotage car les marges de progression sont importantes. A propos d'Helios, après les trois premiers postes qui ont basculé (Asnières Municipale, Bois-Colombes et Issy les Moulineaux), vont suivre Colombes Municipale (septembre), Chatenay-Malabry (octobre) et Courbevoie Municipale (novembre).

Selon la Direction, il est important d'avoir un rapport sur Asnières Municipale mais elle estime que tout va bien car les comptes de gestion sont sortis au 1er juin. Quant à la CGT, elle ne partage que moyennement l'enthousiasme débordant de la Direction, car l'application, selon les utilisateurs, n'est pas stabilisée, le règlement des anomalies est plus long et quelques modules comme celui des poursuites et de gestion des frais ne sont pas au top !!! Donc, félicitations aux nouveaux « basculants » qui vont pouvoir tester tous les gains de productivité réalisés !!!

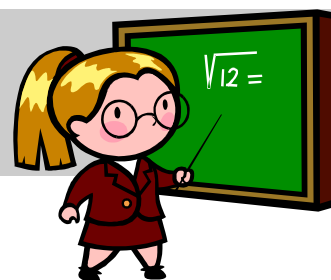


DERNIERE MINUTE : une prime de 350€ doit être versée aux agents dont le poste a basculé dans Helios de 2004 à juillet 2006. Comment faire avaler la pilule aux agents qui galèrent

chaque jour à travailler avec une application qui rame et comment encore diviser les collègues entre eux en individualisant les rémunérations...

Pendant ce temps-là, quid de nos salaires ???

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



La formation professionnelle reste un point fort de l'activité du département, ce qu'a tenu à souligner la CGT en félicitant ce service.

En 2005, les jours formation sont en forte augmentation : 3006,5 jours de formation dispensés. La CGT s'est étonnée, toutefois, que les statistiques prennent en compte les journées d'étude qui s'assimilent plus à des journées d'information que de formation. La Direction nous a indiqué qu'il s'agissait de leur logiciel qui prenait ces journées en compte comme formation.

Les sessions de formation sont plus courtes, plusieurs sur une 1/2 journée et permettent de toucher un plus grand nombre de personnes comme par exemple EDEN, COPERNIC ou la LOLF..

Le niveau est très satisfaisant pour les préparations aux concours avec de bons résultats pour ceux qui les suivent.

Le service formation veut poursuivre la démarche qualité notamment grâce à l'entretien personnalisé pour les besoins de formation selon des fonctions particulières des agents (telles que l'équipe de renfort, stagiaires, agents en difficulté), elle veut se pencher aussi sur les agents exclus de la formation, connaître les causes, etc...

Sur la e-formation, appelée EMMA, il y a une volonté de développer ce dispositif car il est plus léger mais n'est pas rentré dans les mœurs, dicit la Direction. Outre les résultats que l'on peut obtenir par ce biais-là qui restent très flous, on peut imaginer la réticence des chefs de poste à laisser un agent dans un coin pour faire sa formation quand on connaît les conditions de travail à flux tendu dans les postes. Une circulaire est en préparation pour indiquer les formations proposées dans ce dispositif, les conseils de méthode et les configurations techniques nécessaires (logiciel, casques, etc...).

Dans le cadre du PVFI, comme nous vous l'avions annoncé dans des précédents comptes-rendus, la Direction a fait appel à un prestataire externe pour former des agents à l'accueil téléphonique. Là aussi il est assez difficile de connaître le ressenti des formés car selon le rapporteur, c'était mitigé ou très bon...

ACTUALITE SUR LES PROJETS DE REORGANISATION : OU QUAND LES REORGANISATIONS SE FONT AU PAS DE CHARGE !!!



Dans ce domaine, l'actualité est plus que chargée...

NANTERRE-RUEIL : L'Hôtel des Finances prendra place Avenue Georges Clémenceau à Nanterre dans un bâtiment moderne, « très accessible » pour les habitants de Rueil... (« à 10 min montre en main !!! ») Les travaux commenceront à l'automne car les locaux sont occupés actuellement. Ainsi, la création juridique se fera bien au 1er janvier 2007 mais le déménagement effectif se fera au printemps. Donc le poste fonctionnera avec deux antennes jusqu'au déménagement...

Les effectifs de cette nouvelle trésorerie seront de 27 agents, donc il est envisageable qu'elle fasse l'objet d'un dispositif de « back-office et front office » comme à Boulogne-Billancourt. Industrialisation, quand tu nous tiens...

Toujours au sujet de la commune de Nanterre, la CGT a demandé des explications sur l'évolution de Nanterre Municipale et notamment de sa sécurisation. En effet, nous avons appris que rien n'avait été fait à part l'enlèvement des machines à cafés et la pose d'un groom. Donc, la mairie a décidé de prendre en

charge les travaux nécessaires à une meilleure sécurité mais ne semble pas préoccupée par leur vitesse d'exécution. Nous rappelons qu'il appartient bien, en tout état de cause, à la Direction locale d'assurer la sécurité des agents . M. MARTIN semble réduire ce problème de sécurité au bon fonctionnement de la fermeture de la porte et sous-entend que les agents ne sauraient pas claquer correctement cette porte... Cette vision du problème est pour le moins réductrice ! Face à ces nombreuses difficultés de sécurisation, le déménagement de cette trésorerie est bel et bien envisagé vers les locaux de l'actuelle TP de Nanterre Impôts malgré l'éloignement des différents partenaires qui en résulterait (mairie, régisseurs, usagers, etc...).

Création de Sceaux Municipale : elle sera effective au 1er juillet avec 15,5 agents (13,5 B et C, un adjoint à partir de septembre et un chef de poste). Les entretiens pour les agents ont eu lieu le 11 mai dernier et le nombre de volontaires a donc été trouvé pour rejoindre ce nouveau poste.

La CGT a refusé de prendre part au vote sur la répartition des emplois sur ce nouveau poste, ayant refusé, dans un premier temps, de cautionner cette opération. La trésorerie de Sceaux Impôts comptera, quant à elle 14,5 agents (dont 12,5 B et C).

La CGT demande également à ce que la sécurité incendie soit incluse dans les travaux d'aménagement des locaux, ce qui n'avait pas été considéré dans les locaux de Colombes (CDI et TP), et qui doit être en conséquence supporté par le budget du CHS ! Le TPG, bien que Président du CHS, semblait ignorer cette situation !

Spécialisation des postes de Suresnes et Puteaux : le déménagement du secteur Impôts de la TP de Suresnes doit se faire au 1er septembre (la chef de poste actuelle assurera l'intérim pendant le mois d'août) et le secteur local de Suresnes partira à Puteaux Municipale au 1er octobre.

La fermeture de Puteaux Impôts sera effective au 1er janvier 2006 avec son déménagement à l'hôtel des finances de Suresnes. L'actuel chef de poste de Puteaux Impôts qui prend celui de Suresnes fera l'intérim de Puteaux Impôts jusqu'à cette date.

De plus, les postes de Puteaux Municipale et Suresnes doivent avoir chacun 2 adjoints mais les postes n'en sont pas encore pourvus... .

Spécialisation de Meudon et Sèvres : elle est prévue pour le 1er janvier prochain. Les entretiens individuels des agents pour leur exposer l'opération et connaître leurs desiderata se sont terminés le 19 juin. La Direction constate un « léger » déséquilibre mais les agents ont jusqu'à la fin du mois pour faire connaître leur choix définitif.

La CGT s'inquiète de la surface dont disposeront les agents pour travailler, étant donnée l'augmentation des effectifs : La Direction propose de réduire la taille du hall du public au profit de la zone bureaux et assure que ça ne devrait pas poser de problèmes.... Toujours cet enthousiasme débordant de notre Direction ! Quand les opérations sont menées à marche forcée, on ne s'embarrasse pas de petits grains de sable... Encore une affaire à suivre !



CHANGEMENTS DES HORAIRES D'OUVERTURE À CLICHY MUNICIPALE ET À COLOMBES

La TP Colombes a demandé un changement d'horaires d'ouverture afin d'harmoniser les horaires d'ouverture avec le CDI suite à la mise en place de l'accueil commun. La CGT a voté pour ce changement.

La RM Clichy a également demandé un changement des horaires d'ouverture afin que les horaires d'ouverture entre la TP et la RM soient harmonisées.

Dans ce poste, apparemment il n'y a pas eu de vote mais seulement une information. La CGT a souligné cet aspect pas très réglementaire mais a tout de même voté ce changement d'horaires.

TRANSFORMATION D'UN EMPLOI DE B EN TP

Dans un souci national de renforcer l'encadrement en Trésoreries Générales, la DGCP « donne » un emploi de Trésorier Principal à la TG des Hauts-de-Seine mais en contrepartie elle supprime un B... Cet emploi de cadre B est supprimé au service Liaison Recouvrement.

NOUVELLE ORGANISATION DU POSTE DE BOULOGNE IMPOTS

Comme nous l'avions expliqué lors d'un précédent compte-rendu de CTPL, la trésorerie de Boulogne Impôts va basculer au 1er juillet prochain dans un système d'organisation style « back-office/front-office ». Sur les aspects pratiques, le matériel (Marguerites) a été livré et les agents sont en cours de formation.

Outre la déshumanisation et de l'industrialisation du recouvrement, la CGT a demandé à ce que la mise en place de ce dispositif soit accompagnée par le médecin de prévention au vu du travail intensif sur écran. La Direction répond qu'elle fait et fera face aux problèmes au fur et au mesure...

De toutes façons, n'ayons pas de craintes, comme pour tout le reste, tout marchera comme sur des roulettes !!!

PROTOCOLES D'ACCUEIL COMMUN A SCEAUX ET MONTROUGE

Suite aux décisions du CTPM du 7 juillet 2005 qui entérinait, en autres, les accueils communs niveau 3 rénové avec compétences croisées, des protocoles ont donc été examinés lors de ces CTPL.

Effectivement, nous rentrons dans le vif du sujet avec le début des formations Trésor pour les agents DGI et Impôts pour ceux Trésor.

Les compétences dites croisées seront déterminées en fonction des arrêtés qui doivent fixer les seuils de délégations.

La CGT déplore ces accueils communs et a des revendications pour la mise en place d'accueils conjoints où tous les services présents respectent les limites de leurs missions.

QUESTIONS DIVERSES

EQUIPE DE RENFORT : La CGT a demandé quand serait présentée au CTPL la charte réactualisée de l'Equipe de Renfort. La Direction nous a répondu qu'elle ne s'appellerait plus charte mais note de service et qu'elle serait prochainement à la signature.

De plus, la CGT, au vu de la dématérialisation des notes de services, a demandé à ce que les équipiers bénéficient de clés USB. La Direction ne semble pas très « chaude » pour cela pour des raisons budgétaires (!) et de sécurité (!). Nous savons que quelques départements en bénéficient comme le Val-de-Marne, l'ancien département de notre fondé de pouvoir !!!

VILLENEUVE LA GARENNE : La CGT s'est inquiétée de l'avenir du poste de Villeneuve où les plus anciens ont été reçus au concours d'inspecteur et donc, dans ce poste, il va rester une énorme majorité d'agents ayant moins d'un an d'ancienneté. La Direction devrait pallier ce problème en laissant l'équipe de renfort pour assurer la formation des jeunes arrivants.

NETTOYAGE DES POSTES : Suite à la passation d'un marché national de ménage, les agents constatent une dégradation du ménage et de l'hygiène dans les postes. Même s'il s'agit d'un marché national, les Directions Locales se doivent de se faire l'écho au Ministère de ce qui se passe dans les postes. D'ailleurs, cela a encore été préconisé par le CHS du 27 juin avec une enquête à réaliser auprès des services qui « bénéficient » de ce marché.

Délégation CGT

Carole LAFON - TG RPDA - Jacqueline JOLLY - ERD - Franck RICHAGNEUX - ERD -
Philippe KERGOAT - TP Amendes - Yann-Cédric LITRE - ERD

350 euros ou comment faire passer la "pilule" Hélios !

Aujourd'hui, personne ne le conteste à la DGCP, par sa conception et ses dysfonctionnements, le passage à HELIOS représente une surcharge de travail pour les postes équipés.

Depuis le début, le SNT-CGT dénonce le manque de moyens disponibles dans les départements pour améliorer cette situation. La proposition d'une pause dans le déploiement d'HELIOS n'a par ailleurs pas été entendue.

La question des choix opérés dans la conception et la gestion de ce projet est posée par la CGT. Dans ce contexte nombreux sont les postes qui appréhendent la perspective de travailler sous HELIOS et ce n'est pas la peur du changement qui les motivent, mais plutôt l'expérience qu'en fait le réseau. Mais la DGCP vient de trouver un moyen de « positiver » le passage à HELIOS pour les postes concernés :

- ▶ Des moyens supplémentaires ?
- ↪ suppressions d'emplois cette année !
- ▶ Une médaille ?
- ↪ C'est déjà fait aux impôts et ça n'a pas marché
- ▶ Une prime ?
- ↪ Bingo ! 350 euros pour les agents dont les postes ont ou auront basculé sur HELIOS jusqu'au mois de juillet inclus. Le paiement se fera en septembre selon des modalités non encore connues.

Pour le SNT-CGT, il est regrettable de constater qu'après une réforme des primes censée rétablir une certaine égalité, de nouvelles mesures indemnitaires viennent remettre en question cette politique.

Pour le SNT-CGT, les qualifications réellement mises en œuvre par les personnels méritent une réelle reconnaissance financière. Cela doit passer par une négociation portant sur l'ensemble des situations et non par des mesures visant uniquement à « acheter » le silence de quelques-uns.

Communiqué de la CGT TRESOR DU 27 JUIN 2006



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT !
Alors, je me syndique ...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

Déclare adhérer au Syndicat National du Trésor

Signature :

A remettre à un syndiqué CGT ou à Carole LAFON case CGT de la TG

**La pression
ça suffit !**



**REJOIGNEZ
LA CGT Trésor !**